

Drôle de période !



Taismières Info

Une année dont nous nous souviendrons pendant un long moment !

Elle commence par une période de confinement mais nous avons de la chance de vivre dans notre bon village, pensez à ceux qui vivent en appartement, et de plus avec un temps digne d'une période estivale !

30 milles morts ! C'est comme si tous les habitants de notre communauté de commune étaient décédés. Restez prudents ! pour vous et vos familles, les gestes barrières sont pénibles mais nécessaires.

Durant cette période, la municipalité a changé. Vous avez réélu Claude Connart pour son troisième mandat. 6 nouveaux membres ont rejoint son équipe :

- Servane Drevet
- Sébastien Dumont
- Anthony Girard
- Katia Havret
- Julien Lelore
- Sandrine Vander Stichelin

Trois adjoints ont été élus, ils se partageront l'enveloppe budgétaire de deux adjoints :

- Liesse Christophe : Commis-

sion des finances et Traitement dématérialisation

- Lavigne Roger : Communication, petit travaux et écoles
- Verloo Elodie : Cadre de vie, Jeunesse et sports

Avec le confinement, le vote du budget a été aussi retardé. Il n'y aura pas d'augmentation des taxes. Cette année déjà plus qu'entamée sera consacrée à la finition des travaux de voiries sur les Rues des Cheminées, des Culots et de la partie asphaltée de l'entrée de la rue du Fourgon et des Ecreutes.

Comme vous avez pu le constater, le virus a chamboulé tous les acteurs de notre vie quotidienne, même les associations ont dû annuler leurs festivités, la commémoration du 8 mai a été faite plus qu'à huit clos.

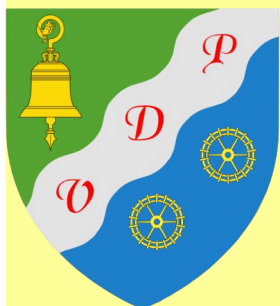
En respectant les gestes barrières nous espérons bientôt nous retrouver lors des différentes manifestations qui jalonnent l'année.

Vous trouverez ci-après de plus amples informations sur les sujets abordés dans cet édito.

Bonne lecture.

Sommaire :

- | | |
|---|----------------|
| • <i>Le mot du Maire</i> | <i>page 2</i> |
| • <i>Que s'est il passé ?</i> | <i>page 2</i> |
| • <i>Démarchages à domicile</i> | <i>page 3</i> |
| • <i>Rappel des consignes sur la collecte des ordures ménagères</i> | <i>page 3</i> |
| • <i>Inscriptions</i> | <i>page 4</i> |
| • <i>Camion Bleu France services</i> | <i>page 5</i> |
| • <i>COVID -19 — Masques</i> | <i>page 6</i> |
| • <i>Gestion de la crise sanitaire à l'école</i> | <i>page 7</i> |
| • <i>Alerte sécheresse</i> | <i>page 8</i> |
| • <i>Budget</i> | <i>page 9</i> |
| • <i>Les annulés</i> | <i>page 10</i> |
| • <i>Informations diverses</i> | <i>page 10</i> |



Le mot du maire

Je tenais à exprimer mes remerciements les plus chaleureux à la population de nous avoir donné quitus à la liste présentée aux élections municipales de mars dernier. C'est une reconnaissance des missions confiées lors des précédents mandats. Ce fut mon propos, à l'ouverture de la séance, lors de l'installation du Conseil Municipal.

C'est le 25 mai, dans un contexte très particulier, avec plus de deux mois de retard, qu'il s'est déroulé à la Salle des Fêtes. La Salle Polyvalente, salle habituelle des réunions de Conseil, ne permettait pas d'assurer une réunion dans des conditions respectant les règles sanitaires en vigueur, règles qui nous ont également imposé un huis clos.

Ambiance des plus détendue et un peu particulière avec des Conseillers Municipaux masqués et autour d'une table ronde : distanciation sociale et gel hydroalcoolique obligent !! Traditionnellement décontracté et jovial, ce moment

marquant le début de la mandature s'est révélé cette fois plutôt solennel, avec un minimum de discours. Car les consignes étaient claires : la réunion devait être brève et se limiter aux élections du Maire et des adjoints.

Le Conseil et ses commissions sont maintenant bien installés, les premières réunions ont eu lieu, le budget a été voté. Vous pourrez retrouver les différentes délibérations sur notre site intercommunal.

Nous sommes à quelques jours des vacances estivales, synonymes de voyage pour certains, de repos absolu ou encore de farniente pour d'autres,... profitez à votre façon de cette période.

Bonnes vacances à tous et Bonne lecture de cette 48^{ème} édition de notre Taisnières Infos.

Le Maire

Que s'est-il passé ?

Télé concert de l'harmonie

Durant la période de confinement, l'harmonie de Marbaix-Taisnières vous ont présenté 2 télé-concerts réalisés par chaque musicien chez lui et assemblés ensuite.

L'harmonie a également présenté un télé-concert sur la commémoration du 8 mai 1945.

Pour visualiser et écouter ces concerts et cette commémoration, vous pouvez aller sur la plateforme Youtube (la recherche est "concert Marbaix-Taisnières")



Fête de la Chandeleur

A l'occasion de la chandeleur, l'association "

Les seniors récréatifs ont organisé un après-midi crêpes et jeux anciens dans la salle des fêtes le samedi 1^{er} février 2020.



Démarchages à domicile

RAPPEL DE L'ARRÊTE MUNICIPAL

Article 1 : Le démarchage à domicile visant à un contrat de vente ou de prestation de service conclus en dehors d'un établissement commercial sont autorisés sur la commune de Taisnières-en-Thiérache selon les jours et heures suivantes :

Lundi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h30

Mardi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h30

Mercredi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h30

Jeudi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h30

Vendredi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h30

Article 2 : Les démarchages visés par l'article 1 du présent arrêté sont strictement interdites en dehors des jours et heures définis.

Article 3 : Toute société ou entreprise individuelle, commerciale ou artisanale qui démarchage à domicile sur le territoire de la commune de Taisnières-en-Thiérache doit préalablement s'identifier auprès de la Mairie avant de commencer la prospection. Elle doit fournir le nombre de démarcheurs ; leur nom et la période de démarchage.

Article 4 : la mairie remettra à la société ou entreprise individuelle, commerciale ou artisanale, une attestation précisant l'accord de la municipalité et les conditions spécifiques éventuelles liées à cette autorisation qui revêt un caractère temporaire. Toute société ou entreprise individuelle, commerciale ou artisanale est tenue de présenter cette attestation à la demande des administrés, des services municipaux et de la gendarmerie.

Article 5 : Monsieur le maire de Taisnières-en-Thiérache, les services de la gendarmerie de Landrecies sont chargés de l'application du présent arrêté

Rappel des Consignes concernant la Collecte des Ordures Ménagères

Flamme Environnement assure la collecte des déchets ménagers, compte tenu des conditions particulières liées à la pandémie COVID 19, veillez au bon tri et conditionnement en sacs fermés.

Par mesure d'hygiène et donc de protection, vous comprendrez que les ripeurs ne ramassent pas les déchets qui seraient tombés au sol car mis en vrac dans vos bacs :

- Les mouchoirs, couches, serviettes hygiéniques, textiles, lingettes ou masques usagés
- Les litières animales, excréments mis en vrac
- Tous les déchets pouvant être de près ou de loin assimilés à ceux mentionnés précédemment
- Les ripeurs ne prennent pas les sacs mis à côté des bacs. Par ailleurs ces déchets ne doivent en aucun cas être mis dans votre

bac réservé au tri. Merci de veiller tout particulièrement en cette période et à l'avenir :

- Pour les ripeurs qui continuent d'assurer le service de collecte
- À conditionner vos déchets résiduels en sacs poubelle ou autres sacs fermés
- À bien laisser les couvercles de vos bacs fermés en les présentant à la collecte
- Pour les trieurs qui continuent d'assurer le tri de vos emballages et papiers
- À respecter le tri et ne pas mettre ces déchets dans le bac de matériaux recyclables
- Ne pas mettre vos déchets de soins et les seringues dans vos bacs et en particulier dans le bac recyclable

Vos équipes de collecte et de tri vous remercient ! (source : Flamme Environnement)

Inscriptions

Ecole



Chers parents, pour inscrire votre enfant à l'école pour la rentrée 2020-2021, merci de vous rendre en mairie pour demander le certificat d'inscription puis de prendre rendez-vous avec la directrice de l'école en appelant au 03 27 59 42 13 ou en laissant vos coordonnées en mairie.

Pour l'inscription, merci de vous munir : du certificat d'inscription de la mairie, de la fiche de renseignements qui vous sera donnée en mairie avec la signature des deux parents, du livret de famille, du carnet de santé de votre enfant ou d'un certificat médical (les vaccins devant être à jour).

Musique

Cette année, l'Ecole de musique de Taisnières/Marbaix a ouvert une nouvelle classe de débutants dans notre village.

Les cours avaient lieu le Mardi de 17h à 18h. Les élèves ont commencé l'année en apprenant les bases du solfège et ont poursuivi, en Février par l'apprentissage d'un instrument.

Si votre enfant souhaite intégrer l'Ecole de musique en Septembre, merci de vous renseigner au : 06 31 31 40 71 ou par mail à <https://musique-marbaixtaisnieres.assoconnect.com>

Concours des Maisons Fleuries

Vos maisons sont maintenant bien fleuries, ce fleurissement contribue à l'embellissement de notre village. Pour participer, rien de plus simple. Venez dès maintenant vous inscrire en Mairie. Pour rappel, celle-ci est ouverte en matinée le Lundi, Mardi, jeudi et Vendredi de 8h30 à 11h30 et le Mercredi de 9h30 à 11h30. Après prise de rendez-vous, un élu de la commune passera faire des photos de votre jardin fleuri.

N'hésitez pas à concourir, ce concours est gratuit !

Tous les participants seront récompensés lors de la cérémonie des vœux du Nouvel An.

Bon jardinage à toutes et à tous !



CAMION BLEU FRANCE SERVICES



Informations et Aide aux démarches en ligne

- Santé, famille, retraite, emploi,
- Papiers d'identité, permis de conduire, carte grise,
- Déclaration de revenus, appropriation du prélèvement à la source,
- Difficultés juridiques,
- Accueil et orientation des personnes âgées et des personnes en situation de handicap,
- Accompagnement personnalisé aux allocataires du RSA.

HORAIRES

Lundi au jeudi : 9h30 à 12h30 - 13h30 à 16h00
 Vendredi : 9h00 à 13h00
 Les jours de marché, les permanences se poursuivent en matinée jusqu'à 13h.

Pour tout contact :
 +33 (0)3 59 73 18 20 - avesnois.franceservices@lenord.fr

Le Camion bleu est accessible aux personnes à mobilité réduite.



MOIS

1 ^{er} Lundi	Trélon
1 ^{er} Mardi	Etroeungt
1 ^{er} Mercredi	Sains-du-Nord
1 ^{er} Jeudi	Dourlers
1 ^{er} Vendredi	Wignehies

3 ^e Lundi	Wargnies-le-Grand
3 ^e Mardi	Gommegnies
3 ^e Mercredi	Poix-du-Nord
3 ^e Jeudi	La Longueville
3 ^e Vendredi	Bavay

2 ^e Lundi	Pont-sur-Sambre
2 ^e Mardi	Cartignies
2 ^e Mercredi	Prisches
2 ^e Jeudi	Maroilles
2 ^e Vendredi	Bousies

4 ^e Lundi	Ferrière-la-Grande
4 ^e Mardi	Leval
4 ^e Mercredi	Cousolre
4 ^e Jeudi	Boussois
4 ^e Vendredi	Villers-Sire-Nicole



Consultez les dates exactes des permanences du Camion bleu sur info.lenord.fr

COVID 19 – Masques

La crise sanitaire inédite nous a pris de cours, elle a imposé des mesures d'urgence pour préserver la santé de tous. Cette période a été difficile à vivre compte tenu des craintes liées à la circulation rapide du virus dans notre pays et dans notre région auquel s'est ajouté le sentiment d'isolement.

Durant le confinement les missions essentielles de la continuité du service public ont pu être assurées grâce à l'implication de nos agents municipaux.



Pour protéger la santé des Taisnérois et contri-

buer à endiguer la crise sanitaire, la Municipalité a commandé et financé des masques manufacturés à une entreprise de Cambrai. Pour réussir la phase de déconfinement ils vous ont été distribués.

A noter que nous n'avons pas reçu la totalité des masques prévus de la Région. Ces masques, il est important de les porter et de respecter les quelques règles qui vont être données lors de leur distribution. Ils font partie des gestes barrières et de la distanciation sociale, portez-les quand la distance d'un mètre n'est pas possible.

Continuez à prendre soin de vos proches et de vous-même.

Faisons ensemble le vœu que la vie reprenne son cours normal au plus vite.



INFORMATION CORONAVIRUS **COVID-19**

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

- Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique**
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir**
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter**
- Eviter de se toucher le visage**
- Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres**
- Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades**
- En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée**

0800 130 000 (appel gratuit)

[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

WJ-0216-001-2020 - 4 mai 2020

Gestion de la crise sanitaire à l'école

Gestion durant le confinement :

Durant les deux mois de confinement, les élèves de l'école ont reçu le travail prévu en classe sur la boîte mail de leurs parents avec les explications nécessaires afin qu'il puisse être fait au mieux à la maison.

Par ailleurs, les élèves de GS, CP et CE1 ont pu, dès les premiers jours du confinement, continuer la classe avec leur maîtresse via des "classes virtuelles" quotidiennes en français et en mathématiques. La mise en place a d'abord été difficile mais nous avons persévéré, car il était important de garder un vrai contact avec les enfants et de favoriser les interactions avec les élèves afin d'assurer au mieux la continuité pédagogique. Cela leur a aussi permis de garder un lien avec leurs camarades.

Par ailleurs, cet outil a notamment permis pour les enseignantes de repérer rapidement les difficultés et d'y remédier au mieux.

Cette distanciation n'a pas empêché les élèves de continuer à mener des projets collectifs (montage vidéo pour les commémorations du 8 mai, écriture d'une poésie collective, projet sur les émotions...) et de continuer à suivre des enseignements diversifiés via des liens audio de compréhension orale, des séances d'arts visuels, de sciences, de sport...

Gestion depuis le déconfinement :

Depuis le 12 mai, l'école est ré-ouverte sur la base du volontariat pour les élèves et applique le protocole sanitaire décidé par l'éducation nationale (lavage des mains 10 fois par jour, accueil échelonné des enfants, distanciation sociale dans les classes, en récréation et à la cantine, prise de température le matin, pas d'utilisation du matériel collectif, fermeture des coins jeux, port des masques pour les enseignantes et le personnel encadrant, récréations échelonnées entre les deux classes, nettoyage et désinfection réguliers des locaux...)

Pour cette rentrée très particulière il a été décidé de ne pas accueillir les PS et MS pour qui les mesures sanitaires étaient trop difficiles à appliquer.

Nous pouvions accueillir jusqu'à 20 élèves, nous en avons d'abord accueilli 9 au cours de la première rentrée le 12 mai, puis au 2 juin pour la deuxième rentrée nous en avons accueilli 15.

Durant cette période, les familles qui ne souhaitent pas remettre leurs enfants à l'école ont continué à bénéficier de plans de travail en distanciel pour faire travailler les enfants à la maison.

En classe, les conditions pour le moins inhabituelles n'ont pas empêché de continuer à apprendre de façon ludique et de diversifier les apprentissages, notamment grâce au TBI (Tableau Blanc Interactif) : en histoire des arts par exemple les élèves ont découvert les oeuvres du musée du Louvre via des vidéos et visites virtuelles du "Petit Louvre".

Depuis ce 22 juin, l'école est de nouveau obligatoire et peut accueillir à présent l'intégralité de ses élèves (32 au total) suite à l'allègement du protocole sanitaire.

Les enfants étaient heureux de se retrouver et pour les enseignantes, malgré des mesures sanitaires encore strictes, ce fut un soulagement de retrouver tous les enfants et de pouvoir finir cette année scolaire ensemble. Ces deux semaines permettront de faire un point sur les acquis de chacun et de préparer des remédiations pour la rentrée de septembre : groupe d'APC (aide pédagogique complémentaire) notamment.

Pour aider au mieux les enfants qui en ont le plus besoin, un stage de remise à niveau de 5 jours en petit groupe a été proposé aux enfants de CP et de CE1 durant le mois d'août.

La directrice.





Même quand il pleut,
les réserves en eau
restent

FRAGILES

dans le Nord

Le Nord connaît depuis 2017 des déficits pluviométriques importants qui ont conduit, en 2017 et 2018, à des mesures de restrictions.

L'hiver 2018-2019 a présenté un déficit pluviométrique de 20 % par rapport à la normale. Il n'a donc pas été suffisamment pluvieux pour permettre aux nappes de revenir à leur niveau normal au début de printemps. Ainsi, notre département enregistre, par endroit, un niveau historiquement bas et les éventuels événements pluvieux ou orageux ne sont pas de nature à améliorer rapidement la situation.

**Soyons tous citoyens,
économisons l'eau**

ECONOMISER L'EAU, c'est protéger la ressource mais aussi réduire ses dépenses !

À LA MAISON



Ne faites pas tourner les **lave-linge**
ou les **lave-vaisselle** à moitié vides



Ne laissez pas couler l'eau
en permanence pendant la toilette



Préférez les **douches** aux bains : Un
bain consomme x5 plus d'eau



Installez des appareils qui réduisent
la consommation d'eau
Une chasse d'eau économique
consomme 2x moins d'eau



L'eau de lavage des légumes peut
utilement avoir un deuxième usage
pour l'arrosage des plantes

La chasse aux fuites

Pour lutter contre les fuites, surveillez
votre consommation d'eau au compteur

20%

Les fuites représentent 20% de la
consommation d'un foyer



Un robinet ou une chasse d'eau qui
fuit = **centaines de m³ par an**

AU JARDIN



1 binage = 2 arrosages



Le paillage protège du froid mais
aussi des fortes chaleurs et conserve
mieux l'humidité du sol



Arrosez tard le soir,
l'évaporation sera réduite



Utilisez plutôt un arrosoir qu'un
tuyau d'arrosage



Utilisez des techniques économes :
goutte-à-goutte...



Réglez correctement vos appareils
d'arrosage automatique



Recueillez l'eau de pluie
pour arroser



Faites plutôt 2-3 arrosages copieux
par semaine que des petits
arrosages quotidiens

Tenez compte de la pluie prévue
ou tombée

N'arrosez pas les pelouses qui
reverdiront très bien au retour
des pluies

sur une idée originale de la préfecture du Morbihan



www.nord.gouv.fr



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



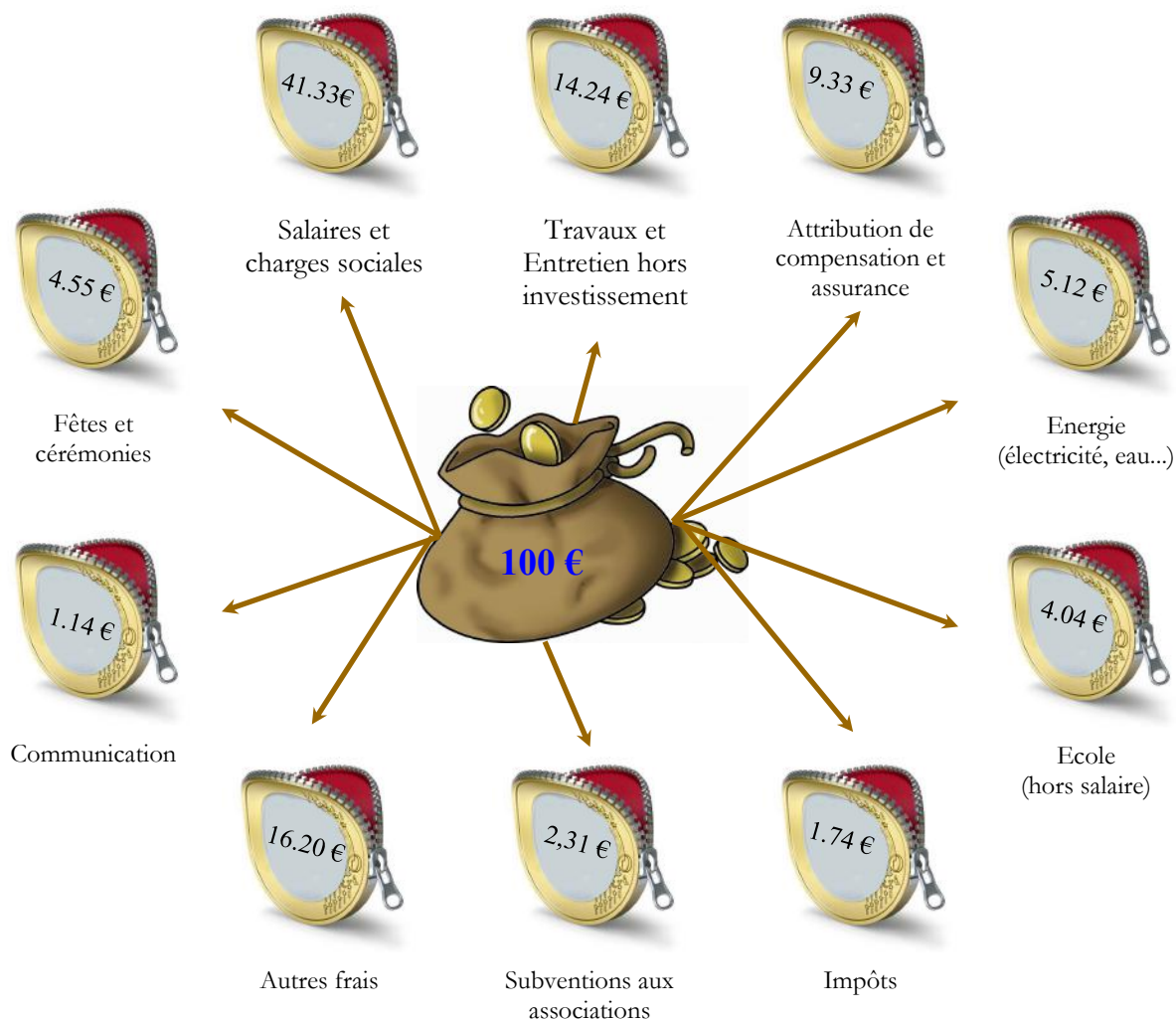
[@prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[prefet59](https://www.linkedin.com/company/prefet59)

Budget 2020

Les dépenses de fonctionnement sur une base de 100 €



Les recettes proviennent pour la plus grande partie :

- Impôts et taxes : 170 342
- Dotations, subventions : 106 279 €
- Revenus des immeubles : 16 500 €

Si vous souhaitez plus d'explications, n'hésitez pas à vous rendre en mairie.



Les Annulés

Piscine

Contenu du contexte particulier dans lequel nous vivons actuellement dû à la crise sanitaire, nous n'avons pas encore pris de mesure concernant le transport et l'accès que nous proposons tous les ans le Samedi matin, aux enfants et adolescents de la com-

mune de Taisnières en Thiérache.

Nous attendons de voir si celle-ci pourra accueillir des groupes et les conditions demandées.

Dès que nous en serons plus, vous pourrez en être informé, sur le tableau d'affichage se situant à côté de la Mairie.

Taisnières en Fête : 13 juillet

La Covid-19 a poussé l'association des Bourlingueux à annuler le repas spectacle du 13 juillet !

Un anniversaire un peu morose, en effet, cette année, ils devaient fêter les 20 ans de

Taisnières en Fête.

Mais ils leur faut plus pour abandonner ! Ils prévoient d'autres manifestations pour cette année. A suivre !

Fête communale et repas des anciens

Suite à la crise sanitaire qui nous a touché et nous touche encore, cette année est particulière. Après des semaines de confinement, très nombreuses sont les personnes désirant se retrouver entre voisins et amis pour profiter du bon temps.

A l'heure de la parution, rien n'est encore arrêté.

L'évolution de la pandémie sur les semaines à venir nous imposent d'être des plus prudents et d'attendre avant de valider les conditions de déroulement de la brocante et de la fête communale du 30 Août. Il en est de même pour le repas des aînés qui devraient se tenir le deuxième dimanche de septembre.

Informations utiles

Horaires d'ouverture de la mairie durant la période estivale

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 8h30 à 11h30

Tél. : 03-27-59-40-60 - 06 31 34 23 28.

Email :

mairie-taisnieres-en-thierache@wanadoo.fr

Numéros d'urgence :

SAMU : 15 ou 112 (portable)

Police secours : 17

Gendarmerie Landrecies : 0327 847 050

Pompiers : 18

Centre anti-poison : 0825 812 822

Pharmacie service de garde : 0825 742 030

